



FONDS MARIBEL SOCIAL DU SECTEUR SOCIOCULTUREL
DES COMMUNAUTÉS FRANÇAISE ET GERMANOPHONE
ET DE LA REGION WALLONNE
c/o APEF – Square Saintelette 13-15 - 1000 Bruxelles

Mme Vandegeerde : 02/229.32.57
pascale.vandegeerde@apefasbl.org
Mr De Ridder : 02/227.61.54
christophe.deridder@apefasbl.org

**DOCUMENT A RENVOYER OBLIGATOIREMENT AU FONDS LORS D'UNE
RUPTURE DE CONTRAT – FORMULAIRE 003**

N° DOSSIER	
NOM ET ADRESSE DE L'ASSOCIATION	
PERSONNE DE CONTACT	
N° TELEPHONE	
E-MAIL	
NOM DU TRAVAILLEUR EN RUPTURE	
TYPE DE MARIBEL SOCIAL	
DATE DE DEBUT DE CONTRAT	
DATE DE FIN DE CONTRAT	
RUPTURE A L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR (indiquer oui/non)	
RUPTURE A L'INITIATIVE DU TRAVAILLEUR (indiquer oui/non)	
RUPTURE DE COMMUN ACCORD (indiquer oui/non)	
FIN DE REMPLACEMENT (indiquer oui/non)	
PREAVIS PRESTE (indiquer oui/non)	
DUREE DU PREAVIS (DATES)	
DATE	

NOTE : SEUL LE PREAVIS LEGAL **PRESTE** PAR LE TRAVAILLEUR SERA PRIS EN CHARGE PAR LE FONDS MARIBEL. AUCUNE INDEMNITE DE RUPTURE NE SERA PRISE EN COMPTE.

Ce document est à renvoyer dès que la modification est connue et au plus tard dans les 15 jours qui suivent.